



BULLETIN D'INFORMATION

SAISON 2022 / 2023

ARBITRES

Délégation du Roannais

Tél : 04.77.44.51.96

Réunion du 20 février 2023

PV N° 27 DU SAMEDI 25/02/2023

- Responsable : Tonio RODRIGUES
- Membres : MM. Nordine BEZZAH - Yann DUSSUD - Jean-Luc GAILLARD – Jean-Claude LIGOUT
- Responsable C.A. et désignations assistants District : Tonio RODRIGUES 06 80 40 26 80
- Désignations Seniors : Nordine BEZZAH 06 42 58 50 13
- Désignations critères, Responsable Juges Arbitres : Jean-Luc GAILLARD 06 78 90 50 28
- Secrétaire arbitres seniors et jeunes : Jean Claude LIGOUT
- Valideur rapport Nord / Sud : Yassim AMCHACHTI

INDISPONIBILITES

- M. LOISY Sylvain : le 25 mars
- M. VAZ TORRES Simon : du 10 au 17 avril ; du 28 au 30 avril
- M. PEREY Jérôme : le 29 avril
- M. VERMOREL William : du 5 au 7 mai
- M. BILLOUX Serge : le 19 mars
- M. TERRENOIRE Fabien : le 19 mars ; le 2 avril

COURRIER REÇU

- M. BEN MOSBAH Jamel : lu et noté

AVIS AUX ARBITRES

ECHOGRAPHIE CARDIAQUE :

Messieurs les arbitres, vous avez jusqu'au **30 juin** pour faire votre échographie cardiaque. Passée cette date, vous ne serez plus désignable et la Ligue ne validera plus votre licence.

MM. TRONCY Denis, BEN SADDIK Rachid, BOUNAB Halim, FEDALA Mohamed, SABALY Mouhamadou, TERRENOIRE Fabien.

INFO ARBITRES

- Rapport disciplinaire

Messieurs les arbitres, pour vos rapports de match, uniquement en cas de carton rouge, merci de les saisir OBLIGATOIREMENT sur votre portail OFFICIEL dans les 48h MAXI. (Faire vos rapports par ordinateur car beaucoup de rapports ne nous parviennent pas lors de la saisie sur votre téléphone)

La C. A. rappelle à tous les arbitres que seules les exclusions (directe ou 2 avertissements, incidents de match (avant, pendant, après...)) ou tout évènement particulier qui doit être porté à la connaissance de la Délégation doivent faire l'objet d'un rapport détaillé. Il n'est pas nécessaire de faire un rapport pour les simples avertissements.

- LES INDISPONIBILITES DOIVENT PARVENIR AU MOINS 3 SEMAINES A L'AVANCE. Le règlement intérieur sera appliqué en cas de non-respect.

- Lorsque vous êtes sollicités pour arbitrer un match amical, vous devez OBLIGATOIREMENT en avvertir votre désignateur, via un sms.

- Pour toutes rencontres, les joueurs et arbitres porteurs de lunettes, doivent impérativement être munis de lunettes adaptées sous peine de ne pas jouer la rencontre.

- Pour les remplacements des joueurs, n'oubliez pas de les notifier sur la tablette ou la feuille de match.

MESSIEURS LES ARBITRES

Les drapeaux BIP seront désormais disponibles sur **RESERVATION OBLIGATOIRE** par mail (mail de la Délégation : delegation-roanne@loire.fff.fr) pour le lundi à 17h (dernier délai).

Les drapeaux devront être retirés le lundi avant 18 h. La location sera de 3 euros.



BULLETIN D'INFORMATION

SAISON 2022 / 2023

ARBITRES

Délégation du Roannais

Tél : 04.77.44.51.96

Le retour se fera OBLIGATOIREMENT le lundi suivant, avant 17h.

Les drapeaux sont accessibles à TOUS LES ARBITRES, sans exception, centraux ou assistants.